OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Formulaire de demande de permis

Propriétaire/Requérant		Travaux exécutés par (si différent du requérant)	
Nom :		**Nom :**	
Adresse :		**Adresse :**	
Ville :		**Ville :**	
Code postal :		**Code postal :**	
Téléphone :		**Téléphone :**	
Courriel :		**Courriel :**	
		# NEQ :	
		# RBQ :	
Lieu des travaux :			

TYPE D'OCCUPATION	
Court terme (un an et moins)	**Long terme (plus d'un an)**
○ dépôt de matériaux / marchandises ○ réalisation de travaux dans l'emprise ou le domaine public ○ mise en place d'appareils, d'échafaudages, de clôtures, d'abris temporaires ○ abri ○ autre :	○ empiètement par un bâtiment ou une construction ○ structure d'antenne ou autre ouvrage de télécommunication ○ câbles, poteau(x), conduits et autres installations semblables, incluant installations souterraines ○ stationnement ○ abri hors sol à caractère permanent ○ accès à un terrain (droit de passage) ○ autre :
Motifs au soutien de la demande :	
Emplacement de l'occupation / numéro de lot :	

Début de l'occupation : **Fin prévue de l'occupation :**	
Engagement du propriétaire/requérant à contracter une assurance responsabilité civile valide pendant toute la durée de l'occupation (article 7 [7°]); Signature :	
Engagement du propriétaire/requérant à l'effet qu'il demeurera responsable de tout dommage aux biens ou aux personnes résultant de son occupation, à prendre fait et cause pour la Ville et la tenir indemne dans toute réclamation pour de tels dommages, (article 7 [8°]); Signature :	
Engagement du propriétaire/requérant à l'effet qu'il entretiendra adéquatement le bâtiment ou l'ouvrage autorisé, de manière qu'il ne cause pas de dommages à la propriété municipale ou aux immeubles contigus, (article 7 [9°]); Signature :	
Engagement du propriétaire/requérant à l'effet qu'il respectera toute autre condition que l'autorité compétente peut prévoir, eu égard aux compétences et à l'exercice du droit de propriété de la Ville, dans le but d'atténuer l'impact de cette autorisation, notamment le fait qu'un représentant de la Ville soit présent sur les lieux lors de l'exécution des travaux (article 7 [10°]); Signature :	
Date d'autorisation :	